

Notices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archéologie vaudoise : chroniques**

Band (Jahr): - **(2012)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

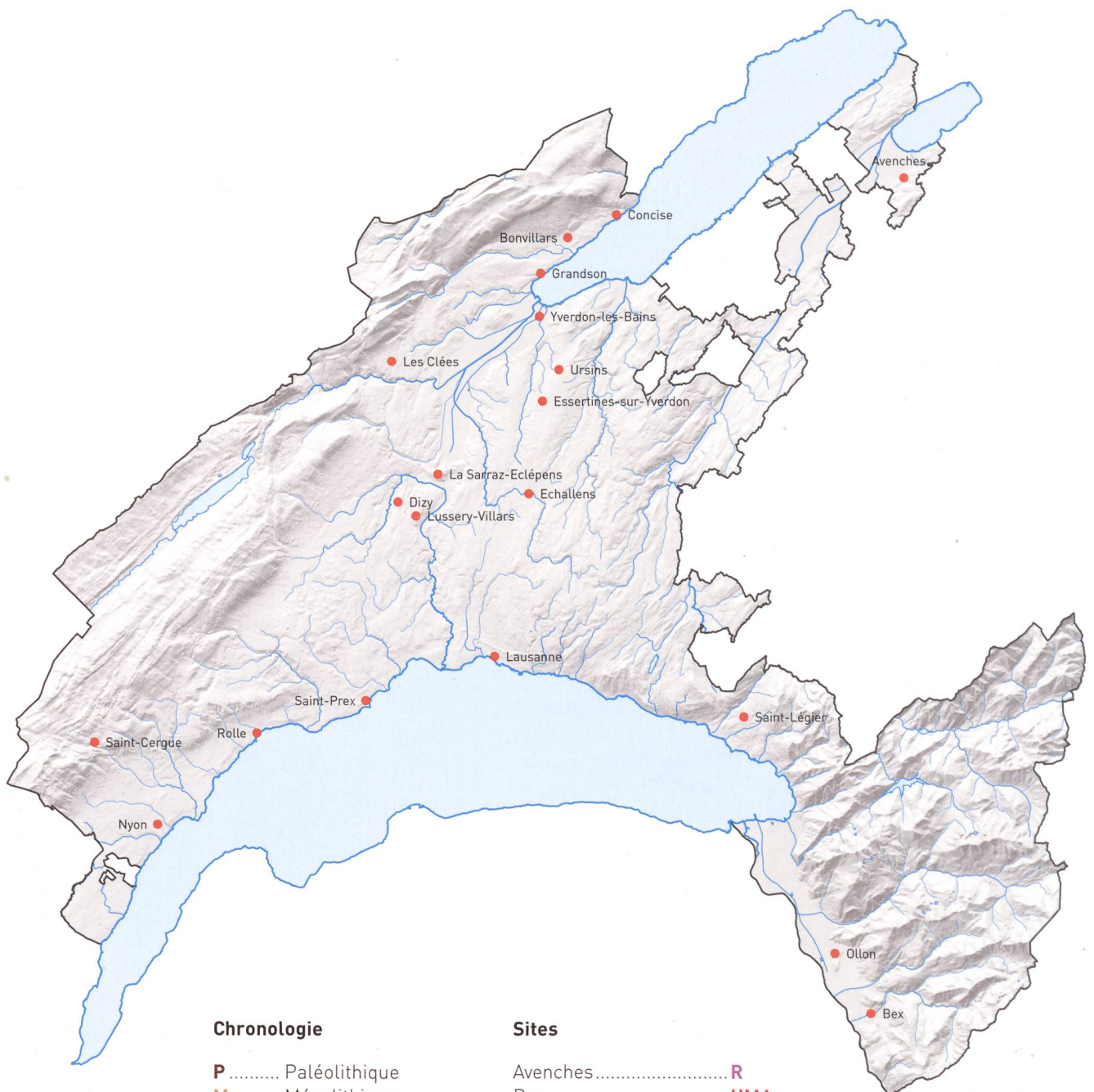
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

An aerial photograph of an archaeological excavation site. The ground is covered with a grid of white lines, likely for mapping. The terrain is uneven and composed of various materials, including soil, rocks, and fragments of ancient pottery. A prominent feature is a large, irregularly shaped area of reddish-brown material, possibly a wall or a specific type of pottery. In the bottom left corner, a red and white striped measuring rod is visible, along with a small wooden stake. The overall scene suggests a detailed archaeological investigation of an ancient site.

Notices



Chronologie

- P** Paléolithique
- M** Mésolithique
- N** Néolithique
- Br** Âge du Bronze
- Ha** Hallstatt
- LT** La Tène
- R** Époque romaine
- HMA** Haut Moyen Âge
- MA** Moyen Âge
- Mod** Époque moderne
- I** Indéterminé

Sites

- Avenches **R**
- Bex **HMA**
- Bonvillars **R**
- Concise **N - Br**
- Dizy **R**
- Echallens **Mod**
- Essertines-sur-Yverdon **Br - Ha**
- Grandson **MA**
- La Sarraz-Eclépens **N - LT**
- Lausanne **M - R**
- Les Clées **N**
- Lussery-Villars **Br - R**
- Nyon **Br - R - MA**
- Ollon **Br**
- Rolle **Mod**
- Saint-Cergue **MA - Mod**
- Saint-Légier **MA**
- Saint-Préx **HMA**
- Ursins **R**
- Yverdon-les-Bains **Br - LT - R**

AVENCHES

District Broye-Vully
CN 1185 – 570 300 / 192 700
R – Ville romaine

Les résultats des interventions menées en 2012 par la Fondation Pro Aventico sur le site romain d'Avenches sont présentés de manière détaillée dans le *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 54, 2012. Relevons en particulier la découverte exceptionnelle de deux stèles funéraires érigées en souvenir de deux jeunes légionnaires morts à Aventicum (fig. 1). Ces deux inscriptions sont le premier témoignage écrit de la présence de soldats dans la capitale administrative des Helvètes.

Sandrine Reymond



Fig. 1. AVENCHES – La stèle 1 (hauteur 140 cm, largeur 67 cm, épaisseur 25 cm) érigée par C. Valerius Rufus pour L. Pollentius Dexter, soldat de la Legio Prima Adiutrix, mort à Avenches à l'âge de 23 ans (photo Site et Musée romains d'Avenches, A. Weichbrodt).

BEX

District d'Aigle
CN 1285 – 567 375 / 121 910
HMA – La Servanne – Ancien cimetière

Le creusement d'une tranchée de raccordement liée à la construction d'un lotissement de villas a permis de découvrir, au lieu-dit La Servanne « Tavalles », sept sépultures à inhumation du Haut Moyen Âge. Ces sépultures, dont le niveau d'insertion se situe à 0,50 m sous la surface actuelle du pâturage agricole (ferme de la propriété Amédée Bérut), sont implantées en bordure nord d'un vaste plateau qui domine de plusieurs mètres l'ancienne zone inondable de la rivière Avançon. Elles appartiennent à un ancien cimetière qui se développe probablement vers le sud et l'est, sous la surface du plateau. D'autres tombes ont en effet été signalées en 1974 aux environs de la ferme par des militaires creusant une position. On ignore l'importance et l'extension de cette ancienne nécropole qui est importante pour l'histoire de la région.

Les quatre sépultures les plus anciennes correspondent à des coffres en dalles rectangulaires ou trapézoïdaux, avec fond et couverture dallés (un enfant (fig. 2), un adulte et deux coffres perturbés ou remaniés retrouvés vides). Leur typologie permet de les dater entre le 5^e et le 7^e siècle. Un niveau plus récent est matérialisé par trois sépultures en pleine terre (un enfant et deux adultes) dont deux recoupent des coffres. L'une d'elles possède une bordure de pierres. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans les sépultures.

Le bord nord du plateau est souligné par un alignement de gros blocs jointifs qui a été repéré sur 13 m de longueur mais qui

se prolonge probablement dans les deux directions. Il pourrait s'agir de la base d'un ancien muret parcellaire destiné à retenir les terres et qui a pu fonctionner avec les tombes du cimetière.

Alessandra Antonini
et Jean-Christophe Moret

Investigations et documentation : Bureau d'archéologie TERA Sàrl, Sion.

Rapport : Alessandra Antonini, Jean-Christophe Moret, Bex – La Servanne 2012 (BX12). Intervention 10726, du 27.08-03.09.2012. Lieu-dit La Servanne-Tavalles. Parcelle 6628 (propriétaire Bérut Amédée). Fouille archéologique de sept tombes d'un ancien cimetière du Haut Moyen Âge, TERA Sàrl, Sion, 18 décembre 2012.



Fig. 2. BEX – La Servanne. Squelette d'enfant retrouvé dans l'un des coffres en dalles (photo TERA Sàrl, J.-C. Moret).

BONVILLARS

District du Jura-Nord vaudois

CN 1183 – 541 815 / 187 655

R – En Condémines – Habitat romain

La surface de 310 m² fouillée dans le cadre de la création future d'un réservoir d'eau à Bonvillars-En Condémines confirme l'existence d'un site archéologique jusqu'alors connu par des découvertes en prospection. Il s'agit d'un établissement gallo-romain, localisé à quelques dizaines de mètres au sud de la Vy d'Etraz qui longe le pied du Jura et doit se situer sous la route actuelle ou à proximité.

Les trois murs découverts délimitent un local de 8,60 m x 4,80 m au moins; il est difficile de déterminer si ce bâtiment d'une surface de 41 m² appartient à une construction plus vaste puisque la partie sud-ouest s'étend hors de l'emprise de travaux. La nature des vestiges, structures et mobilier, ne permet pas de déterminer la fonction du site, un établissement rural sans doute.

Le bâtiment recoupe une couche de démolition antérieure, repérée à l'intérieur et à l'extérieur des murs. La datation de cette première phase d'occupation est fondée sur l'étude du mobilier céramique et de la verrerie, dont les marqueurs chronologiques divergent en fonction du matériau.

Le mobilier céramique nous indique que la première occupation n'est vraisemblablement pas antérieure à la 2^e moitié du 2^e s. apr. J.-C. : les céramiques fines importées sont des sigillées de Gaule du Centre ou de l'Est et les céramiques à revêtement argileux régionales présentent un répertoire formel couvrant la 2^e moitié du 2^e s. et le 3^e siècle; ce calage chronologique est renforcé par l'absence de sigillées de Gaule du Sud, d'imitations de sigillées helvétiques et de céramiques communes caractéristiques. Il est difficile de fixer une limite au cours du 3^e s. apr. J.-C. pour l'abandon,

mais une continuité de fréquentation au Bas-Empire peut toutefois être écartée. En revanche, les résultats de l'étude du mobilier en verre indiquent une fréquentation entre la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et le début du 2^e s. apr. J.-C.

Cependant, le faible échantillonnage de la céramique comme du verre incite à considérer ces résultats contradictoires avec beaucoup de réserve, et seule la poursuite des investigations archéologiques à Bonvillars – En Condémines permettrait d'en préciser la durée d'occupation et la fonction.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion; C. Hervé (étude céramique); Ch. Martin Pruvot (étude verre); A. Tenu (étude métal); D. Cambou (étude faune).

Rapport : François Menna, *Bonvillars. En Condémines. Aff. 317. Int. 10625. Rapport d'opération d'archéologie préventive. Intervention du 7 au 11 mai 2012*, Archeodunum SA, Gollion, août 2012.

CONCISE

District du Jura-Nord vaudois

CN 1183 – 545 945 / 189 555

N - Br – Fin de Lance – Pierre à cupules

Après la mise au jour d'un mégalithe lors de la surveillance en 2011 d'une tranchée

de services liés aux derniers aménagements de Rail 2000 (cf. *RHV*, 120, 2012, p. 463-464), une fouille a été organisée pour documenter le bloc, déterminer s'il avait été érigé et diagnostiquer la couche anthropique repérée aux alentours.

Le mégalithe, découvert à 40 cm sous le sol actuel, est un gneiss à chlorite de 2,50 m de long sur 1,70 à 2,20 m de large et 85 à 15 cm d'épais, pour une masse d'au moins 8 tonnes (fig. 3).

Un amincissement à la moitié du bloc, deux faces rectilignes parallèles et une extrémité affinée légèrement courbe donnent l'impression d'une mise en forme. Bien que celle-ci puisse résulter en partie de phénomènes naturels, le bloc porte sur le côté nord les stigmates d'un travail de débitage. Chaque extrémité du mégalithe est marquée de stries parallèles résultant vraisemblablement de l'exploitation agricole de la parcelle. Sa surface présente huit dépressions circulaires régulières dont quatre au moins sont des cupules. Trois d'entre elles (diamètre de 35 mm, profondeur de 15 mm) sont groupées et la quatrième (diamètre de 42 mm, profondeur de 11 mm) est isolée.

Les investigations faites sur 100 m² autour du bloc n'ont pas révélé l'existence d'une fosse d'implantation. Bien qu'un



Fig. 3. **CONCISE** – Fin de Lance. Vue zénithale de la pierre à cupules (photo Archeodunum SA, Ch. Chauvel).

doute subsiste au pied de l'extrémité amincie du mégalithe, qui n'a pas pu être entièrement dégagée, la présence de fragments de gneiss dans toutes les couches rencontrées, et les points de contacts du bloc sur la moraine semblent indiquer que le mégalithe est proche de sa position originelle et qu'il n'a jamais été dressé.

Les éléments de datation sont ténus, car le lien avec la couche anthropique est coupé par une fosse d'épierrement. La présence des cupules et les traces de débitage attestent que toute la surface du bloc a dû être visible à un moment donné. Comme élément de datation, mentionnons la présence d'une lame de hache en serpentinite (en position secondaire), probablement néolithique, qu'il est tentant d'associer aux traces de débitage et cupules.

Une fosse d'épierrement, constituée de galets de quartzite dont une partie porte des traces de charrue, ceinture exactement le mégalithe sur trois côtés. Large d'un mètre, elle est creusée en tranchée étroite jusqu'à la base du bloc et se prolonge même au-dessous dans l'angle sud-ouest. La présence de nombreux fragments de gneiss au sommet du remplissage de galets résulte certainement d'un débitage du bloc contemporain de la fosse.

Le lien étroit entre la fosse et le mégalithe suggère que celle-ci est destinée à ensevelir plus profondément le bloc qui représente un écueil pour les travaux agricole. La fosse n'a livré que quelques fragments de terre cuite orange difficilement datable (romaine ou moderne). La couche anthropique fouillée n'a livré aucune structure et peu de matériel. Les tessons retrouvés permettent uniquement de dire qu'elle remonte à la Protohistoire.

Alain Steudler

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.

Rapport : Alain Steudler, Christophe Chauvel, Concise. Fin de Lance. Parcelle 1124. CS11/Aff. 307. Rapport de fouille d'un mégalithe, Archeodunum SA, Gollion, février 2012.

DIZY

District de Morges
CN 1222 – 527 410 / 165 305

R – En Delèze – Fosse, trou de poteau, empierrement

Cette fouille a été menée préalablement au projet de décharge de matériaux d'excavation de l'entreprise Sotrag au lieu-dit En Delèze et fait suite à une campagne de sondages réalisée par Ch. Falquet (AC). Cette dernière a mis en évidence des vestiges pré- ou protohistoriques en relation avec une ancienne tourbière en bas de la parcelle ainsi que des vestiges romains à son sommet.

L'opération s'est concentrée sur un secteur de 100 m² centré sur les vestiges romains. Le but était de caractériser le site romain et de déterminer si les vestiges étaient menacés par les aménagements projetés afin de définir les mesures en vue de leur sauvegarde et leur enregistrement. La fouille a révélé deux horizons distincts.

L'opération s'est concentrée sur un secteur de 100 m² centré sur les vestiges romains. Le but était de caractériser le site romain et de déterminer si les vestiges étaient menacés par les aménagements projetés afin de définir les mesures en vue de leur sauvegarde et leur enregistrement. La fouille a révélé deux horizons distincts. Le premier consiste en une fosse rectangulaire de 3,50 par 2 m et un trou de poteau d'époque romaine. Leur abandon est daté par la céramique du 2^e s. de notre ère. Le second horizon est matérialisé uniquement par un empierrement non daté de 4 m de longueur pour 1 m de

largeur. Les vestiges dégagés ne livrent pas suffisamment d'informations pour caractériser ce site.

Bastien Julita

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.

Rapport : Bastien Julita, Dizy, En Delèze, Int. 10800/ Aff. 329. Rapport de fouille 7 au 14 novembre 2012, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2013.

ECHALLENS

District du Gros-de-Vaud
CN 1223 – 538 465 / 165 947

Mod – Place des Balances 1 – Puits

Le réaménagement de l'axe principal Lausanne-Yverdon à Echallens a mis au jour un ancien puits. Celui-ci se trouvait sur une propriété privée en bordure de la route et devait vraisemblablement servir aux activités d'un charron qui occupait la maison à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle.

Lors de sa découverte, cette structure avait été scellée par des planches de bois et des dalles de molasse. Elle était encore remplie d'eau. Seuls le couronnement en pierre et le sommet d'un système de pompage en bois étaient partiellement émergés. Au vu des difficultés techniques rencontrées pour vider et accéder de ma-



Fig. 4. ECHALLENS – Place des Balances 1. Le système de pompage encore en place une fois le puits vidé (photo Archéotech SA, C. Laurent).

nière sécurisée à l'intérieur de ce puits, un appel à l'aide a été lancé au Spéléo Club du Nord Vaudois qui y a répondu favorablement. Grâce à sa logistique et au dynamisme de ses membres, il a été possible de vidanger ce puits en quatre séances; elles ont permis d'évacuer l'eau ainsi que les différents matériaux qui avaient partiellement comblé ce puits au fil du temps (boue, bois, pierres).

Cette structure a été creusée intégralement dans les couches successives de molasse et de marne présentes en sous-sol. La profondeur du puits atteignait 5,50 m pour une largeur moyenne de 1,80 m lorsque la partie inférieure du système de pompage a été atteinte (fig. 4). Il est composé de deux tubes de bois débités dans un même épicéa. Ces deux éléments mesuraient environ 23 cm de diamètre pour une hauteur cumulée de 5 m. A la jonction de ces deux pièces de bois, nous avons observé un système de soupapes en cuivre qui devait sans doute fonctionner à l'aide de pistons présents dans les tuyaux de bois. Des petits trous circulaires percés sur toute la circonférence du bas du tuyau permettaient à l'eau d'entrer dans la pompe.

L'abattage de l'épicéa a été daté par dendrochronologie à l'automne/hiver 1856/1857. Nous serions tenté de faire remonter l'aménagement de ce puits à cette date, cependant il n'est pas exclu que cette pompe ait remplacé une plus ancienne. D'autres éléments de bois qui devaient correspondre à une superstructure au sommet du puits ont été dégagés et prélevés. Ils sont datés de l'automne/hiver 1868/1869. Enfin, les planches qui ont servi à sceller ce puits remontent au printemps 1952. C'est donc vraisemblablement à cette date que le puits a été abandonné.

Cécile Laurent

Investigations et documentation: Archéotech SA, Epalinges.
Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12 / R6792, novembre 2012.

ESSERTINES-SUR-YVERDON

District du Jura-Nord vaudois
CN 1203 – 539 640 / 173 800

Br - Ha – Creux de la Chaux – Site nouveau

Le projet de construction d'une étable de stabulation et d'une fosse sur la parcelle 217 a fait l'objet d'une campagne de sondages de diagnostic archéologique sur une surface de 3300 m².

La zone investiguée se trouve à proximité de deux sites reconnus. L'un au Creux de la Chaux où a été observé un épandage de tuiles romaines, l'autre à la Maladeyre, léproserie qui est uniquement connue par son lieu-dit. Notons encore un épandage de traces de feu ainsi qu'une scorie de fer. Ces informations récoltées dans la région constituent donc d'importants indices d'occupation à l'époque romaine. La campagne de sondages a mis en évidence un nouveau site archéologique. Une importante accumulation de colluvions a été observée dans le fond du vallon, où l'apport des sédiments se fait depuis les deux versants, soit de la parcelle 218 et de la parcelle 217. C'est à cet endroit que se concentrent des amas de céramique protohistorique, dont certains éléments semblent appartenir au Bronze final ou au Hallstatt C-D. Cette investigation n'a malheureusement pas permis d'identifier un niveau archéologique évident, ni de découvrir des structures associées au mobilier.

Carole Blomjous

Investigations et documentation: C. Blomjous, Y. Buzzi, Archeodunum SA, Gollion.
Rapport: Carole Blomjous, Yann Buzzi, Essertines-sur-Yverdon. Creux de la Chaux – Sondages de diagnostic. Aff. 324. No Intervention 10754. Rapport d'opération de sondages archéologiques du 24 au 25 septembre 2012, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2012.

GRANDSON

District du Jura-Nord vaudois
CN 1183 – 539 583 / 184 576

MA – Château de Grandson

Dans le cadre du vaste projet de rénovation du château commencé au printemps 2012, le remplacement des canalisations et conduites a nécessité une surveillance. L'intervention fait suite à l'analyse archéologique partielle des façades occidentales du château dans le courant de l'été et a révélé diverses structures à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre de l'édifice.

A l'extrémité nord-ouest de la fouille est apparu le mur de ville. Extrêmement arasé, il n'en subsistait qu'une assise du parement septentrional en blocs de molasse taillés, ainsi que le blocage sur une largeur de plus de 3 mètres. Cette dimension inhabituelle pour une simple enceinte, signale peut-être ici un dispositif de porte de ville. La limite du parement sud n'a pas été déterminée. A noter que



Fig. 5. GRANDSON – Château de Grandson. Vue depuis la terrasse supérieure, en direction de l'est, du mur découvert dans la rampe d'accès, lié à un premier aménagement de cette dernière ou à des installations du château primitif (photo Archéotech SA, C. Laurent).

ce mur n'est pas dans l'axe du contre-fort du mur de braie comme on aurait pu le supposer. Trois autres éléments maçonnés de fonction indéterminée sont apparus dans cette tranchée nord-sud ; deux reposent sur un pavage de boulets, probablement des 17^e-18^e siècles, situé à proximité de la première entrée du château, qui date de 1737 dans sa forme actuelle. Elle est reconstruite sur un tracé médiéval certainement, soit la première barbacane ayant renfermé les écuries (actuel « châtelet »).

La fouille au pied de la tour sud, sur la terrasse supérieure, a livré un mur maçonné, perpendiculaire à la tour, qui faisait probablement partie du système défensif de la fin du 13^e siècle (époque de la reconstruction du château par Othon de Grandson). Ce mur, dont le parement oriental est composé d'assises de boulets soigneusement agencés est typologiquement proche de celui qui contient la rampe d'accès au château. Ces deux murs en équerre formaient la deuxième barbacane défensive, passage obligé pour arriver à l'entrée principale du château au pied de la tour sud. La porte en arc brisé qui donne sur le jardin inférieur au bas de la rampe, de la fin du 13^e siècle, confirmerait cette hypothèse. Depuis le jardin inférieur, on voit encore à l'aplomb de la tour sud la chaîne d'angle de cette barbacane, contre laquelle vient s'appuyer le mur plus récent de la terrasse (1737).

Plusieurs coulisses plus tardives ainsi qu'une sorte de puits perdu et un pavage, certainement en relation avec l'aménagement de la terrasse et la pose de la grille en fer forgé en 1737-1758, ont aussi été découverts à proximité de la tour.

Dans la rampe d'accès, un mur dont l'orientation, incompatible avec le château du 13^e, suggère qu'il pourrait s'agir des structures périphériques liées au château antérieur à celui d'Othon de Grandson, soit une barbacane d'entrée plus rudimentaire que celle mise en évidence ci-dessus (fig. 5).

Les courtines du château ont également fait l'objet d'observations partielles (en-

duits anciens à conserver). Cette intervention a permis de consolider la chronologie des diverses étapes de construction de la forteresse d'Othon 1^{er} de Grandson et a également mis en évidence d'importants restes de l'élévation des châteaux antérieurs (aula de la 1^e moitié du 13^e s., forteresse du 12^e s.).

Anna Pedrucci et Daniel de Raemy

.....
Investigations et documentation : Archéotech SA, Epalinges.

LA SARRAZ-ECLEPENS

District de Morges

CN 1222 – 530 800 / 167 610

N – LT – *Le Mormont – Sanctuaire helvète*

L'extension de la carrière Holcim SA a nécessité une nouvelle campagne de fouilles sur une surface estimée à près de 16 000 m², dont plus de la moitié a été dégagée et fouillée en 2012. Lors de cette

première étape - la seconde étant prévue dès le printemps 2013 - une septantaine de structures ont été mises au jour, dont huit fosses à dépôts, huit foyers, une trentaine de trous de poteaux, des fosses à rejet de foyer ainsi qu'une route d'époque romaine.

Fosses à dépôt

Quatre fosses à dépôts laténiennes sont implantées dans une étroite dépression s'étirant sur près de 60 m à la surface de la roche calcaire et qui a favorisé l'accumulation de dépôts sédimentaires sur plus de 3 m d'épaisseur. Leur diamètre varie entre 1,40 et 1,80 m pour une profondeur comprise entre 1 et 2 m.

Les fosses ont livré des dépôts multiples très riches, notamment le premier dépôt de la fosse 642 (fig. 6), qui comprend un chaudron en fer, déposé sur des fragments de céramique, une jatte et des restes épars d'animaux. Ce dépôt est recouvert d'un bloc de calcaire parallélépipédique d'environ 80 kg, qui a été déposé



Fig. 6. LA SARRAZ-ECLEPENS – Le Mormont. Fosse 642. Dépôt au fond de la fosse composé d'un chaudron en fer, de deux vases en céramique et de quelques ossements animaux (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

avec soin, car les objets ont conservé leur position d'origine et leur intégrité.

La fosse 634, profonde de 2 m pour 1,80 m de diamètre, dont la partie inférieure est installée dans une cuvette creusée par le glacier à la surface du calcaire, est encore plus remarquable. Trois niveaux de dépôt y ont été individualisés. Le premier, d'une épaisseur de 0,70 m, se compose d'environ 1000 ossements ayant appartenu à au moins 15 animaux, dont 4 équidés, 6 caprinés, 3 bovinés et 2 suidés, accompagnés de tessons et d'un petit anneau en bronze. Parmi ces restes de faune a été découvert le squelette d'un enfant âgé de 5 ans (± 1 an). A la base de ce dépôt se trouve une meule (*catillus*), déposée sur la roche calcaire. Le deuxième dépôt se présente sous la forme d'un niveau charbonneux de forme ovale, qui pourrait correspondre à un contenant ou un objet en bois. Le troisième niveau réunit deux meules (*catillus*), disposées verticalement à proximité des parois de la fosse, des tessons, des restes fauniques épars, un bracelet en verre et une hache à douille en fer.

La structure 661, qui a livré plus d'une trentaine de scories, témoigne du travail du métal sur le site.

Encore plus exceptionnelle est la découverte d'une cotte de mailles dans la fosse 660, en association avec des tessons de céramique et des ossements animaux calcinés.

Les limites de l'occupation de la fin de l'âge du Fer n'ont toujours pas été atteintes, une fosse à offrandes ayant été découverte en bordure de l'étape concernée par les travaux.

Datations ¹⁴C

Huit échantillons de charbon de bois, issus de quatre foyers, d'une fosse, d'un trou de poteau et de deux couches, ont fait l'objet d'une analyse par radiocarbone (J.Tercier, Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD13/R6781R, LRD, Moudon, 2013).

La plupart des résultats obtenus s'échelonnent entre le 6^e et la fin du 4^e millénaire avant notre ère. Ainsi, trois foyers sont

préhistoriques, les dates obtenues couvrant une large fourchette chronologique comprise entre le Mésolithique final et le Néolithique Moyen II (ETH-48862: 5840 BC-5710 BC cal. 2 sigma; ETH-48858: 4620 BC-4450 BC cal. 2 sigma; ETH-48863: 3780 BC-3650 BC cal. 2 sigma). Deux prélèvements de nodules de charbon proviennent des couches 5 et 6 du profil de référence du secteur nord-ouest, situées dans la moitié inférieure de la stratigraphie et en succession directe. Les dates ¹⁴C obtenues permettent un calage chronologique à la fin du Néolithique moyen pour la couche 6 (ETH-48865: 3530 BC-3360 BC, cal. 2 sigma) et durant le Néolithique récent pour la couche 5 (ETH-48864: 3350 BC-3090 BC, cal. 2 sigma). Ces dates, bien que légèrement plus récentes que celles obtenues pour les foyers, suggèrent une occupation, probablement ponctuelle, tout au long de la période Néolithique sur la colline du Mormont.

L'analyse de l'échantillon de charbon prélevé dans le remplissage du trou de poteau 607 offre une datation comprise entre 370 BC et 190 BC (cal. 2 sigma), qui indiquerait une présence au Mormont durant la première moitié du Second âge du Fer (LT B et LT C) bien avant l'installation du lieu de culte daté de La Tène finale.

Les datations ¹⁴C obtenues pour la fosse à rejet de combustion 619 et le foyer 636 permettent de les rattacher à la période romaine (ETH-48860: 70 AD - 220 AD cal. 2 sigma; ETH-48860: 10 BC-130 AD cal. 2 sigma).

Les résultats des analyses par radiocarbone confirment l'hypothèse, émise déjà lors des fouilles de 2006, d'une fréquentation de la colline du Mormont durant le Néolithique, dont les traces se retrouvent essentiellement dans la partie nord - nord-ouest du site. Les fouilles à venir devront confirmer, ou non, une présence humaine à la fin du Mésolithique au sommet de la colline.

Parmi les autres éléments nouveaux, on mentionnera la mise en évidence d'une fréquentation du site durant La Tène B-C, alors que l'occupation durant la période

romaine se trouve également confirmée. La date obtenue pour le foyer 636 (10 BC-130 AD, cal. 2 sigma) indique une présence assez précoce.

Ces analyses permettent d'étoffer nos observations stratigraphiques et d'identifier les vestiges d'au moins six occupations distinctes sur le site du Mormont, entre la fin du Mésolithique et l'époque romaine.

Caroline Brunetti et Claudia Nitu

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion. A. Gallay (étude anthropologique); P. Méniel, CNRS (étude de la faune); M. Guélat (étude sédimentologique), O. Akeret et C. Brombacher (étude carpologique).

Rapports: Caroline Brunetti, Claudia Nitu, *Communes d'Eclépens et La Sarraz, Le Mormont, EMT 12. Aff. 267. Rapport sur les fouilles 2012, Volumes I et II*, Archeodunum SA, Gollion, mars 2013.

Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD13/R6781R, 18 janvier 2013.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 - 535 540 / 152 330

R - Extension du Musée Romain de Vidy - Domus

Cette intervention a été faite à l'ouest du musée actuel où subsistent les vestiges d'une *domus*. Le gisement est relativement bien connu, notamment grâce aux fouilles réalisées en 1934 et 1935 ainsi qu'en 1990 et 1992 lors du projet d'édification d'un nouveau musée inauguré en 1993.

La structure la plus ancienne découverte lors de cette intervention est une sépulture à incinération datée du Bronze final, qui enrichit ainsi les connaissances sur la nécropole de l'âge du Bronze final de Lausanne-Vidy.

Les vestiges romains s'échelonnent de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'au 3^e s. apr. J.-C. Les niveaux les mieux documentés concernent les états les plus anciens de la *domus* (fin du 1^{er} s. av. J.-C. à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C.).

La première occupation (fin du 1^{er} s. av. J.-C.) est constituée de fosses et d'un fossé liés à des sols en terre battue. A par-

tir du changement d'ère, des bâtiments en terre et bois sur sablières basses et trous de poteau se développent. De nombreuses fosses ainsi qu'éventuellement un puits ponctuent également cet espace présentant toujours des sols en terre battue. Au cours de cette période, une activité métallurgique pratiquée soit *in situ* soit en périphérie de la zone de fouille est attestée par la présence de nombreuses scories recueillies dans une fosse.

Ces premiers aménagements subissent ensuite une réfection : les murs sont consolidés au niveau de leur fondation par des solins en pierres sèches. Des soles foyers sont alors aménagées directement sur les sols en terre battue. Les fragments de céramique à vocation culinaire recueillis sur ces niveaux témoignent d'un habitat domestique.

Au début du 1^{er} s. de notre ère, de nouveaux solins en pierres sèches apparaissent dans l'une des zones (zone A) fonctionnant toujours avec un sol en terre battue. Les solins sont constitués de blocs plus massifs indiquant probablement l'existence de murs en terre plus importants.

A partir de la fin du règne des Flaviens, les premières maçonneries voient le jour avec l'édification d'un puits (Ps17) et d'un mur de façade cloisonnant ainsi à l'ouest une première boutique. Un sol en terre battue fonctionne avec le puits très probablement situé dans la cour de l'habitat. Au 2^e s. apr. J.-C., d'autres maçonneries sont édifiées, en particulier un mur [M3] qui établit la distinction entre les espaces au nord, dévolus probablement aux boutiques donnant directement sur la rue, et le sud réservé à la partie résidentielle de la *domus*. On voit une extension de l'habitat et de l'activité commerciale/artisanales en direction de l'ouest (construction du mur M49 et fermeture des boutiques au nord par les murs M59 et M8). La maison se développe par l'adjonction d'une nouvelle pièce, probablement destinée au stockage, car de nombreuses amphores renversées les unes sur les autres ont été découvertes lors des fouilles de 1934/1935.

Au 3^e s. apr. J.-C., deux nouveaux locaux sont édifiés dans la cour de la *domus* (M4 et M5, et M1 et M2, fig. 7). D'après les informations recueillies lors des inter-

ventions précédentes, le site est abandonné vers la fin du 3^e s. de notre ère.

Catherine Latour

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.

Rapport : Catherine Latour, Sandro Bolliger, Lausanne. *Extension du Musée Romain de Vidy, Vidy - VU12. Int. 10727. Aff. 312. Rapport d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum SA, Gollion, août 2012.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 – 536 075 / 152 110

R – Porte de Vidy / Avenue de Montoie 51 – Vicus – Théâtre

Les fouilles touchent la partie du vicus de *Lousonna* située à l'est du Flon. Une première phase d'occupation est datée entre la fin du 1^{er} s. et le début du 2^e s. apr. J.-C. (TPQ 20 apr. J.-C.) ; les structures découvertes, foyers en cuvette, fossé, fosse, trou de poteau répartis sur 30 m², ne permettent pas de déterminer la fonction de ce quartier bâti à l'aide de matériaux légers.

Au début du 2^e s. apr. J.-C., ces vestiges font place à deux murs de soutènement d'un chemin d'accès au théâtre à l'extrémité nord-ouest de la parcelle (fig. 8). Ce chemin, dégagé sur 10 m de longueur mesure environ 5,50 m de largeur.

Les deux murs (M1 et M2) formant un angle de 100°, servent de soutènement au talus de la terrasse dite « de 30 m » situé à l'ouest du mur M2 et de part et d'autre du mur M1. Ce dernier, mis au jour sur 38 m de longueur, a été implanté à flanc de coteau et renforcé par la construction d'un contrefort. Sa fonction pourrait être double. La première est de protéger l'accès au théâtre situé à 30 m en contrebas. Il pourrait également constituer l'extrémité ouest d'un hypothétique mur de terrasse en lien avec la villa de Champ d'Asile, située à environ 150 m au nord-est, en surplomb. Dégagé sur 25 m de longueur, le mur M2 suit la pente naturelle du terrain selon un pendage de 6,8°. Il se raccorde parfaitement



Fig. 7. LAUSANNE – Extension du Musée Romain de Vidy. Vue aérienne. Au premier plan le puits Ps17 et les murs M4 et M5. Au fond les murs M1 et M2 (photo Archeodunum SA, C. Latour).

au segment de mur de même axe, dégagé plus au sud en 2000, formant un mur de près de 100 m au total, fermant le secteur du théâtre à l'ouest.

Délimitée par les murs M1 et M2, une entrée donnait accès à ce secteur depuis la voie qui sortait de l'agglomération, dans l'axe approximatif de l'actuelle rue des Figuiers, longeait ensuite à flanc de coteau la terrasse morainique inférieure par l'avenue de Cour, avant de redescendre vers le lac à la hauteur de la Vuachère et de filer en direction du Valais (axe VD 4 de l'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse).

La riche villa suburbaine construite au lieu-dit Champ d'Asile confirme indirectement l'existence de cet important axe de circulation longeant la terrasse «de 30 m».

On pouvait certainement accéder aussi au théâtre depuis le sud, par la voie qui, parcourant tout le vicus d'ouest en est, traversait le Flon pour donner accès aux quartiers orientaux de la bourgade, même si aucun vestige de pont n'est connu à ce jour.

François Menna

Investigations et documentation: F. Menna, C. Blomjous, A. Schopfer, Archeodunum SA.
Rapport: François Menna, Lausanne. *Porte de Vidy / Avenue de Montoie 51, Aff. 319. No intervention 10670. Rapport d'opération préventive, 20 juin au 20 juillet 2012*, Archeodunum SA, Gollion, mars 2013.

LAUSANNE

District de Lausanne
CN 1243 – 535 150 / 152 650

M - R – *Les Prés-de-Vidy – Habitat méso-lithique – Nécropole romaine*

La fouille a mis au jour un site méso-lithique, les indices d'une occupation néolithique et une partie de la nécropole romaine de *Lousonna*. Le gisement archéologique dans ce secteur est connu grâce aux deux campagnes de sondages menées en 2008 et 2011 par la Section d'archéologie cantonale (cf *RHV*, 120, 2012, p. 472-473) et aux fouilles préventives réalisées à proximité immédiate. L'objectif de l'opération était de procéder à une évaluation méthodologique.

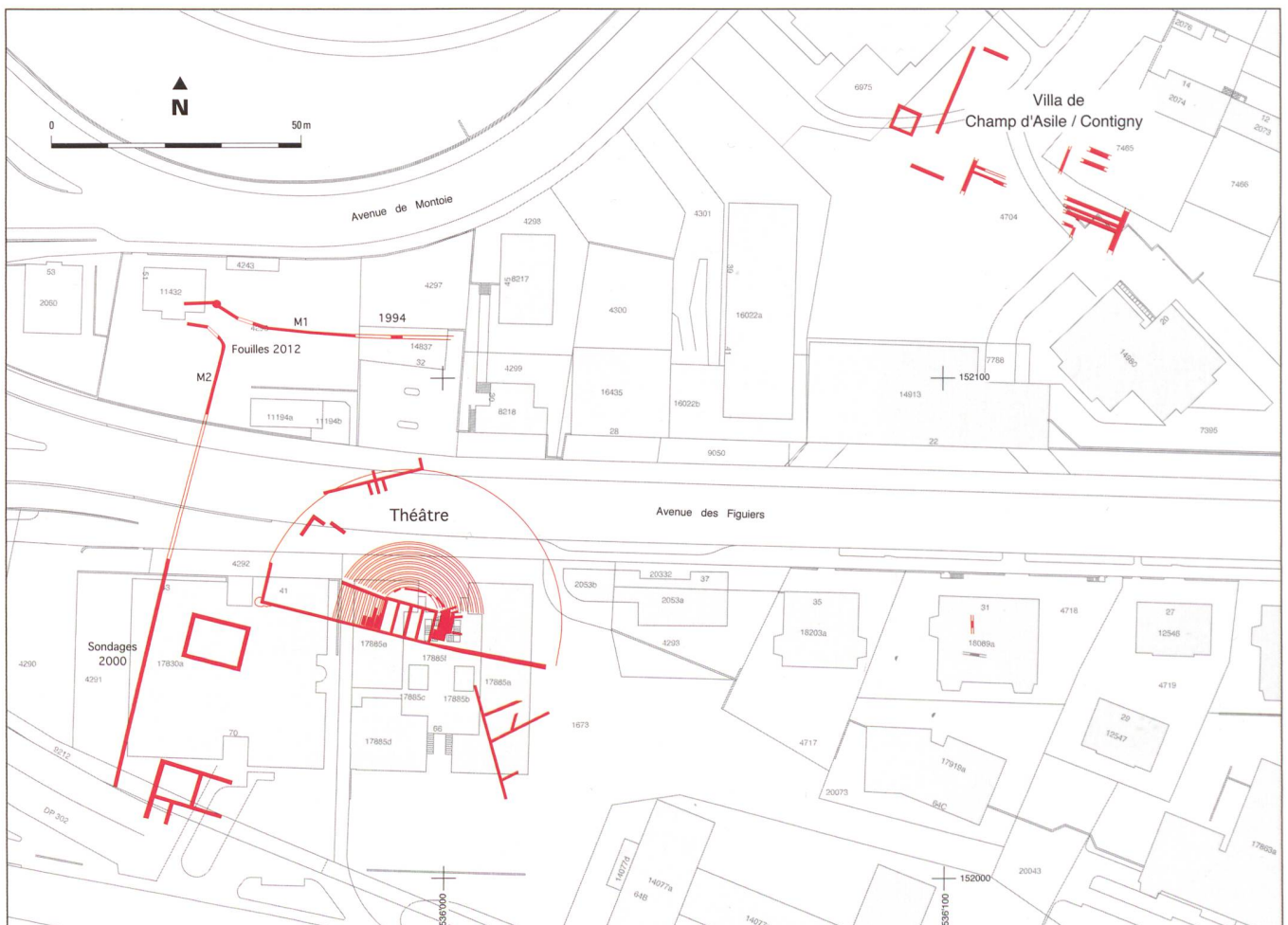


Fig. 8. LAUSANNE – Porte de Vidy / Avenue de Montoie 51. Plan général du vicus de *Lousonna*, à l'ouest du Flon (DAO Archeodunum SA, Y. Buzzi).

Deux zones ont été investiguées, la première sur une surface de 50 m² dans la partie nord-est de l'emprise du projet et la seconde sur une surface de 400 m² correspondant à une grande tranchée d'orientation nord-est/sud-ouest dans la zone méridionale.

Le site des Prés-de-Vidy se situe à environ 500 m du rivage actuel du Léman, entre les terrasses dites « de 10 m » et « de 3 m », à proximité immédiate d'un site mégalithique néolithique, d'une nécropole à crémation de l'âge du Bronze, d'un sanctuaire gallo-romain et de l'extrémité orientale du vicus de *Lousonna*.

Dans la zone nord-est, un horizon du Mésolithique ancien est matérialisé par des concentrations de mobilier lithique en relation avec un foyer en fosse comblé par du sédiment charbonneux contenant des dalles rubéfiées. Parmi les objets découverts, on compte notamment des pointes, des *nuclei*, des grattoirs, des microburins et une très forte proportion d'éclats de silex.



Fig. 9. LAUSANNE – Les Prés-de-Vidy. Vue d'une sépulture à inhumation, vraisemblablement du 1^{er} s. apr. J.-C., implantée dans les sables de la terrasse lacustre. Le défunt repose sur le flanc gauche, jambes fléchies. Au nord, la tombe est partiellement recouverte par une sépulture secondaire à crémation, pourvue d'un vase ossuaire recouvert de fragments de molasse rubéfiée en guise de couvercle (photo Archeodunum SA, D. Maroelli).

Des indices d'occupations préhistoriques plus récentes ont également été découverts dans les deux zones investiguées. La localisation de ces différents sites préhistoriques, qui s'échelonnent du Mésolithique ancien au Néolithique final, tantôt sur la terrasse de 10 m, tantôt sur celle de 3 m, pourrait indiquer une alternance en lien avec la variation du niveau du lac.

Au début de notre ère, le site des Prés-de-Vidy est à nouveau occupé : c'est là que s'établit la nécropole orientale du vicus de *Lousonna*, qui a livré à ce jour près de 120 structures funéraires, parmi lesquelles on recense une vingtaine de sépultures à inhumation et une soixantaine de sépultures secondaires à crémation. Trois aménagements en pierre, enclos ou petits édifices funéraires, ont également été découverts. L'un d'eux, entièrement dégagé, présente un plan carré de 3 m de côté. Très arasé, il abritait au moins un vase ossuaire en céramique.

Outre ces aménagements analogues à ceux des autres nécropoles du Plateau suisse, la nécropole des Prés-de-Vidy livre aussi des indices de l'existence de fosses bûchers, plus rares dans notre région. D'après la stratigraphie et l'observation succincte du mobilier récolté dans les tombes, plusieurs phases d'utilisation se dessinent : dans la zone nord, on observe la prédominance des rites de crémation durant le 1^{er} et le 2^e s. apr. J.-C., puis à partir de la fin du 2^e siècle, le développement des inhumations jusqu'au Bas-Empire. En revanche, dans la zone méridionale, les sépultures à inhumation sont majoritaires parmi les tombes les plus anciennes (fig. 9). Cette pratique semble abandonnée à la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. au profit des crémations.

Il faut ainsi souligner la longévité de cette nécropole, fréquentée jusqu'au Bas-Empire, ce qui laisse entrevoir des perspectives inédites dans l'évolution du vicus. En outre, vu la forte densité de vestiges

fouillés dans l'emprise des sondages, le nombre total de structures funéraires de la nécropole qui occupe une surface de plus d'un hectare doit dépasser le millier.

Sébastien Freudiger et Alain Steudler

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

Rapport: Sébastien Freudiger et Alain Steudler, Lausanne. Prés-de-Vidy. No Int. 10787. VYP12/Aff. 313. Fouille d'évaluation, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2012.

LES CLÉES

District du Jura-Nord vaudois
CN 1202 - 526 900 / 177 200

N – Sur-les-Crêts - Occupation campaniforme

Dans le cadre de l'extension d'une gravière, les sondages préliminaires effectués par Y. Della (AC), ont livré une fosse remplie de céramique. Cela nécessita la surveillance du décapage de plus de 8000 m² pour repérer les vestiges archéologiques en vue d'une éventuelle fouille, tout en libérant les zones stériles.

Sous la terre végétale se trouve localement une couche de limon brun gris homogène (maximum 20 cm d'épais) qui nimbe un niveau anthropique constitué



Fig. 10. LES CLÉES – Sur les Crêts. Un des empierrements dégagé sur sa moitié nord-ouest (photo Archéologie cantonale, Lausanne, Ch. Falquet).

de graviers et galets éclatés au feu, avec des nodules d'argile et des charbons ainsi que des tessons. Il peut s'agir d'un niveau de circulation. Au sommet de cette couche anthropique se trouvent des empièvements géométriques de galets de gros calibres souvent éclatés au feu (fig. 10). A sa base s'ouvrent des structures en creux, aux limites diffuses.

Les structures découvertes forment un ensemble de neuf fosses, un foyer circulaire d'1 mètre de diamètre et au moins trois empièvements. De nombreuses autres structures peuvent encore se trouver dans la surface réservée pour une fouille. En effet, au vu de la dilatation des couches dans la partie centrale de la zone menacée et de la présence d'empièvements, environ 950 m² ont été réservés pour une fouille ultérieure.

Quelques tessons protohistoriques ont été découverts en surface, en stratigraphie dans les couches anthropiques ou juste au-dessous, ainsi que dans les fosses. Plusieurs kilos de céramique dont au moins deux jarres à cordons appartenant à la Protohistoire au sens large proviennent de la première fosse découverte lors des sondages. Cinq autres fosses ont livré du matériel, dont au moins deux bords de jarres attribuables sans aucun doute à la céramique d'accompagnement du Campaniforme (2400-2200 av. J.-C.) : il s'agit de jarres à bords perforés soulignés d'un cordon. Tous les tessons sont à pâte rouge ou brun ocre, abondamment dégraissés au dégraissant fin moyen cristallin. Au niveau typologique et en première approche, aucun tesson ne peut être clairement attribué à une autre période que le Campaniforme, ce qui n'exclut pas la possibilité de plusieurs occupations.

La découverte de ces vestiges ainsi que d'un peu de matériel céramique attribuable pour au moins une partie au Campaniforme est passionnante. En effet, cette période est encore assez mal connue dans nos régions, malgré quelques découvertes sur les fouilles de l'A5, en raison d'occupations terrestres sur des versants réoccupés à plusieurs

reprises, avec des sols en général mal conservés. Le site des Clées présente ainsi une occasion de compléter nos connaissances sur cette culture, puisque la partie centrale de la zone montre une bonne conservation des structures, avec du matériel en place et très peu de perturbations postérieures.

Elena Burri-Wyser et Christian Falquet

.....
Investigations et documentation : E. Burri-Wyser et Ch. Falquet, AC.

Rapport : Elena Burri-Wyser et Christian Falquet, *Les Clées / Sur les Crêts. Rapport de diagnostic 2012*, Archéologie Cantonale, Lausanne et Yverdon-les-Bains, février 2013.

LUSSERY-VILLARS

District du Gros-de-Vaud
CN 1222 – 530 020 / 164 830

Br - R – La Chapelle – Habitat – Villa romaine

A la suite du projet de construction de deux immeubles d'habitation à Lussery-Villars, au lieu-dit La Chapelle,

la campagne de sondages a révélé de nombreuses traces d'occupation gallo-romaine : murs, céramiques, tuiles, fragments architecturaux, etc., qui ont justifié des fouilles archéologiques extensives. L'extrémité sud d'une villa gallo-romaine a été découverte sur une surface de 240 m². La majeure partie de cet édifice se prolonge en direction du nord, hors de l'emprise des travaux.

Une double rangée de locaux, délimités par des murs maçonnés et des parois en terre et bois sur des sablières basses, a été mise en évidence. Ces pièces étaient ornées d'enduits peints qui se sont effondrés par plaques superposées ; leur état de conservation est exceptionnel. Au contact des sols en terrazzo, la base des enduits encore en place met en relief le négatif de deux sablières basses (fig. 11). Des éléments de plafond ont également été découverts. Dans la plupart des cas, seuls les chevrons d'accrochage sont visibles, car les plaques sont tombées la partie peinte contre le sol. Dans les cas contraires, elles laissent entrevoir plusieurs décors, dont la restitution ne



Fig. 11. LUSSERY-VILLARS – La Chapelle. Vue zénithale des plaques d'enduits, des deux sablières basses avec les enduits en place et à gauche de l'image, la tranchée de récupération du mur ouest de la villa (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

sera possible qu'après le dégagement et l'étude en laboratoire des éléments prélevés. Le corps de bâtiment est bordé à l'est par une galerie à colonnade et une cour dont le niveau de circulation a disparu, comme la plupart des murs dont les moellons ont été récupérés jusqu'à une époque récente. Une occupation d'époque gallo-romaine était déjà pressentie à cet endroit en raison de l'étymologie du nom «Lussery». En effet, il dérive de *Luxuriacum*, signifiant «qui appartient à *Luxurius*» ou «endroit fastueux, luxueux, splendide, somptueux». La *villa* est datée du 1^{er} s. apr. J.-C. au 3^e s. apr. J.-C. Une fréquentation du site vers 1000 av. J.-C. est également attestée par du mobilier céramique épars. Ces datations seront précisées lorsque les recherches et l'étude du mobilier seront achevées.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion ; D. Cuendet, MCAH, Lausanne ; A. Wagner (prélèvement enduits, *Lussery-Villars "La Chapelle"*. LUV 12 Aff 320 – US 144. 1- Rapport de prélèvement PM, novembre 2012).

Rapport : Alain Wagner, Yves Dubois, Sophie Bujard, *Lussery-Villars "La Chapelle"*. LUV 12 Aff 320 – US 144. Rapport du dégagement des prélèvements d'enduits, mars 2013.

NYON

District de Nyon

CN 1261 – 507 100 / 137 350

Br – CEP (parcelle 586) – Tombe

Lors de sondages archéologiques réalisés sur le site des futures salles de gymnastique du Centre d'Enseignement Post-obligatoire (CEP), une tombe du Bronze final a été découverte à l'ouest des futures constructions. Le matériel métallique associé à la tombe nous donne une datation du Hallstatt B3, soit entre 900 et 850 av. J.-C. Il s'agit du premier site de cette période sur le territoire de la commune de Nyon.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Ch. Henny, Archeodunum SA, Gollion.

NYON

District de Nyon

CN 1261 – 506 600 / 138 400

Br - R – Petite Prairie – Occupation de l'âge du Bronze – Aqueduc

Cette opération a été menée préventivement au projet d'aménagement de quartier «Petite Prairie» en limite septentrionale de l'actuelle ville de Nyon. 149 sondages ont été réalisés. Ils ont permis de préciser le tracé de l'aqueduc Divonne-Nyon qui traverse la zone de part en part.

Ils ont également mis en évidence une occupation datée de l'âge du Bronze qui se concentre dans la partie orientale du terrain. Il s'agit principalement de vestiges en creux (trous de poteaux, fosses, fossés) et également de solins, peu profondément enfouis. Ces indices laissent présager qu'il s'agit peut être d'un habitat.

Bastien Julita

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.



Fig. 12. NYON. Localisation des interventions dans la vieille ville en 2012. En bleu et rouge : époque romaine (1^{er} et 2^e état) ; en orange : Moyen Âge ; en violet : Moyen Âge - Époque moderne (DAO Archeodunum SA, E. Soutter).

NYON

District de Nyon
CN 1261 – 507 635 / 137 415

R - MA – Rue Delafléchère 9 – Ville romaine et médiévale

Une intervention a été menée à l'occasion de la reconstruction d'un immeuble, situé au cœur de la vieille ville actuelle et mitoyen du mur de fermeture ouest du cryptoportique du forum. Les travaux réalisés ont consisté en un décaissement superficiel du terrain. Outre quelques murs et structures médiévales, voire modernes en lien avec le tissu urbain actuel, le mur de fermeture ouest de l'*insula* des thermes a été relevé (fig. 12). Sans doute doublé d'un portique, la façade de cet ensemble donnait sur une rue romaine se terminant en cul-de-sac contre la façade ouest du cryptoportique.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.

NYON

District de Nyon
CN 1261 – 507 595 / 137 460

R - MA – Promenade du Jura 9 – Ville romaine – Rempart médiéval

Des investigations archéologiques ont été réalisées dans la maison mitoyenne à la Rue du Collège 9, où des fouilles avaient eu lieu en 2010. La réfection totale de ce bâtiment et l'excavation d'une cour voisine ont permis de réaliser une fouille limitée en surface, mais riche en informations (cf. fig. 12).

Une bonne séquence stratigraphique a mis en évidence l'important rehaussement du niveau de circulation dans ce quartier de la ville romaine entre les premières constructions sur le site et les états maçonnés du courant du 1^{er} s. apr. J.-C.

Les remblais, constitués principalement de la démolition de murs en terre, comprennent de nombreux enduits. Ces peintures provenaient de divers décors de bâtiments rasés pour faire place à des édifices maçonnés, auxquels appartient un mur de façade d'*insula* documenté lors de la fouille. Un petit tronçon des fondations du rempart médiéval de la ville a également été dégagé.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.

OLLON

District d'Aigle
CN 1284 – 564 270 / 126 910

Br – Saint-Triphon, En la Porte – Habitat ?

Une opération de surveillance réalisée lors du terrassement d'une villa (Villa Olivier & Jessica Rossier), au lieu-dit En la Porte, dans le village de St-Triphon, a mis au jour deux foyers préhistoriques. Cette intervention vient compléter les informations archéologiques déjà connues sur ce secteur d'En la Porte, défini comme zone sensible sur la carte archéologique du canton de Vaud. En effet, ces dernières années, des observations effectuées sur des parcelles voisines

ont livré des vestiges semblables. Les deux foyers découverts sont distants de quelques mètres; ils consistent en des fosses de forme rectangulaire aux angles arrondis (longueur 3 m, largeur 0,90 m). Leur niveau de creusement passablement érodé n'étant plus présent, la profondeur des fosses observées (environ 40 cm) est donc partielle. Une fine couche charbonneuse tapisse leur fond et en partie leurs parois. Elle est recouverte par des pierres d'origine morainique qui présentent toutes des indices de chauffe (fig.13). On relève dans le remplissage quelques charbons, des fragments de céramique et des esquilles d'os animal. Des foyers similaires ont déjà été observés à proximité immédiate en 2007 et 2009 (cf. Christian Gaudillère, *Ollon/Saint-Triphon-OST07. Surveillance archéologique- Assainissement du village et En la Porte-Villa Cordani, Rapport d'activité*, Aria, Sion, 2007 et *RHV*, 118, 2010, p. 334). Deux fosses charbonneuses ont également été repérées plus à l'ouest lors du creusement de tranchées de canalisations en 1972 (cf. *RHV* 1979, p. 235). Plusieurs foyers analogues ont également été étudiés lors des fouilles sur la colline du Lessus (cf. Gilbert Kaenel et al., *Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine*, CAR 130, Lausanne, 1984). Deux d'entre eux ont même été datés par ¹⁴C de la fin du



Fig. 13. OLLON – Saint-Triphon, En la Porte. Une des deux fosses-foyers avec son lit de pierres chauffées (photo ARIA-SA, M. Mottet).

Bronze final entre 1000 et 800 av. J.-C. Les quelques éléments typologiques de céramique qui ont été retrouvés en 2012 dans un des foyers se rattachent à cette même période et la datation par ¹⁴C réalisée sur un échantillon de charbon de bois provenant d'une des fosses-foyers vient le confirmer: 1195-934 av. J.-C. [Poz-49143].

Une fonction artisanale de ces fosses-foyers paraît peu plausible en l'absence d'indices s'y rapportant. Il s'agit plutôt de foyers liés à des activités culinaires avec vraisemblablement des cuissons d'aliments à l'étouffée. Ces structures peuvent également avoir été utilisées lors de pratiques sociales plus élaborées (repas collectifs, etc.). Dans ce cas, leur proximité et leur orientation nord-est/sud-ouest identique pourraient indiquer une utilisation synchrone. Leur présence répétée à Saint-Triphon sur la colline renforce d'autant l'importance «politique» de ce lieu situé au centre de la plaine du Rhône en Chablais (cf. Alain Benkert *et al.*, «Sites de hauteur et contrôle du territoire aux âges de Métaux dans la Vallée du Rhône (Suisse, Cantons de Vaud et du Valais)», in D. Daudry (éd.), *Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité (2-4 octobre 2009, Yenne, Savoie)*, Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines 21, Aoste, 2010, p. 171-191).

Manuel Mottet

Investigations et documentation: M. Mottet, ARIA-SA, Sion.

Rapport: Gabriele Giozza et Manuel Mottet, *Ollon/Saint-Triphon - OST12. Surveillance archéologique En la Porte - Villa Olivier* et Jessica Rossier avril 2012. *Rapport d'activité*, ARIA-SA, Sion, mai 2012.

ROLLE

District de Nyon

CN 1262 - 515 333 / 145 568 et 515 513 / 145 735

Mod - Rue du Port - Ruelle des Halles - Routes - coulisses

Le remplacement des collecteurs EC/EU à la rue du Port et à la ruelle des Halles dans la vieille ville de Rolle a donné lieu à une surveillance archéologique et au dégagement de différents vestiges d'aménagements urbains des 18^e et 19^e siècles. Dans la rue du Port, différents niveaux de circulation ont été relevés. Il s'agit de deux niveaux successifs de pavages de galets (fig. 14). Le premier semble remonter au début du 18^e siècle d'après la datation donnée par une branche de chêne partiellement travaillée. Quelques tessons de céramique, un fragment de bijou en or ainsi que des chutes de cuir ont aussi été prélevés au niveau de cet aménagement de route. Ces derniers éléments sont trop lacunaires pour tirer des conclusions pertinentes sur leur fonction ou leur utilisation, cependant les techniques de tannage présentes per-

mettent d'avancer une origine moderne se situant entre le 17^e et le 19^e siècle, ce qui est corroboré par la datation dendrochronologique.

Différentes coulisses en maçonnerie ont été documentées. La plus grande d'entre elles était d'ailleurs encore en eau au moment des travaux; elle drainait en effet les eaux d'un ruisseau qui permettait d'alimenter en amont un moulin puis une scierie. Un fragment du coffrage intérieur en bois de ce conduit d'évacuation a été prélevé et ne semble pas antérieur à 1733 selon les analyses dendrochronologiques. Le tout était enfoui très profondément sous le niveau de circulation actuel, ce qui a d'abord faussé les hypothèses de datations que nous imaginions plus anciennes. La zone a dû sans doute subir un comblement important permettant un passage plus confortable sur la Route suisse.

Une autre coulisse qui courait tout le long de la ruelle des Halles a également été relevée. Elle évacuait les eaux et les déchets de la zone directement dans le lac. Différents vestiges de maçonnerie ont été mis au jour dans les niveaux inférieurs. Leur fonction est difficile à définir car



Fig. 14. **ROLLE** - Rue du Port - Ruelle des Halles. Le niveau de pavage supérieur et les coulisses découverts à la rue du Port (photo Archéotech SA, C. Laurent).

ils sont endommagés par des travaux modernes. Relevons cependant la présence d'un coffrage en bois qui a permis la construction hors d'eau des fondations d'un mur bordant la ruelle côté Genève. En effet, le lac qui remontait haut encore récemment devait venir lécher ces structures. Ces vestiges ont aussi été datés par dendrochronologie et la phase d'abattage de ces pieux et planches s'étend entre 1810 et 1813.

A proximité de ces bois, deux grandes dalles reposaient sur une importante maçonnerie et formaient un escalier qui traversait la ruelle. Il doit sans doute s'agir d'un chemin d'accès permettant le passage entre la ruelle et le lac. Un aménagement de berge ou aménagement portuaire de petite importance peut également être envisagé à cet endroit.

Cécile Laurent

Investigations et documentation : Archéotech SA, Épalinges.

Rapports : Serge et Marquita Volken, Cuirs, rapport Gentle Craft No.71, Gentle Craft, Lausanne. Rapports d'expertise dendrochronologique LRD12/R6702 et LRD12/R6681.

Cécile Laurent, Rolle. *Rue du Port et Ruelle des Halles. Suivi archéologique du remplacement des collecteurs EU/EC, janvier à août 2012. Intervention 10577*, Archéotech SA, Épalinges, juillet 2013.

SAINT-CERGUE

District de Nyon
CN 1261 – 501 725 / 144 900

MA - Mod – Route de la Gare – Cimetière

Des travaux de terrassement réalisés dans le cadre de la construction d'un nouvel immeuble ont abouti à la découverte d'un cimetière sans doute en fonction dès le Moyen Âge et abandonné au cours du 18^e siècle. En aménageant un talus d'une longueur d'environ 30 m et d'une hauteur comprise entre 1,20 m et 1,80 m, l'excavation a révélé une trentaine de fosses enchevêtrées. Effectuée à la pelle mécanique, l'exploration

superficielle d'une partie de la parcelle située en amont a fait apparaître quelque 70 structures supplémentaires et laissé entrevoir l'organisation spatiale de ce secteur du cimetière. D'une manière générale, les tombes sont orientées nord-est/sud-ouest et sont disposées en rangées plus ou moins rectilignes.

Seules les structures endommagées par le terrassement ont fait l'objet d'une fouille archéologique. Elles ont d'abord été décapées à la machine jusqu'à l'apparition des premiers ossements, puis dégagées manuellement. Implantées les unes dans les autres, il n'a pas toujours été possible d'en distinguer les limites, ni d'en appréhender la chronologie relative. Certaines fosses comportent des aménagements internes, comme un dispositif d'étagage, une marche facilitant l'accès

lors du creusement ou un agencement horizontal de galets semblant sceller et/ou signaler la dépouille.

Les tombes renferment un cercueil trapézoïdal ou rectangulaire, constitué de planches assemblées par de nombreux éléments de ferronneries. La découverte d'épingles de linceul (base cuivre, étamée) indique que les défunts, inhumés en position dorsale, étaient vraisemblablement enveloppés dans un linceul. Outre ces éléments, le mobilier archéologique est constitué de boutons en os et métalliques, de monnaies, de fragments de textile et de céramique.

Les investigations ont révélé une soixantaine de sépultures à inhumation en place et un grand nombre d'ossements en réduction. Relevons également la forte densité d'occupation du site, la superposition des tombes, la multiplicité des recoupements, ainsi que des décalages par rapport aux alignements relevés en surface (fig. 15). Ces observations suggèrent une utilisation cyclique, voire peut-être familiale des emplacements.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation : S. Thorimbert, L. Steiner, A. Gallay (anthropologie), Archeodunum SA, Gollion.

Rapport : Sophie Thorimbert, Audrey Galley, *Saint-Cergue. Rue de la Gare. SGA12 / Aff. 325. N° Int. 10757. Rapport de fouilles archéologiques*, Archeodunum SA, Gollion, avril 2013.



Fig. 15. SAINT-CERGUE – Route de la Gare. Trois sépultures à inhumation d'adultes en cours de dégagement (photo Archeodunum SA, A. Andrey).

SAINT-LÉGIER

District Riviera - Pays d'Enhaut
CN 1243 - 556 665 / 147 013

MA - Sur la Chapelle (parcelle 2004) -
Eglise

Le potentiel archéologique révélé par les précédentes interventions sur la parcelle (cf. RHV, 120, 2012, p. 489-490) a incité

l'Archéologie cantonale à programmer en 2012 un chantier de formation, en collaboration avec l'Université de Lausanne. Ces dernières investigations se sont principalement concentrées sur les vestiges « anciens », antérieurs aux maçonneries de l'église Saint-Léger identifiées en 2011. Les structures présentent des orientations variées (fig. 16) et ne sont pas toujours reliées stratigraphique-

ment. Il s'ensuit que leur interprétation chronologique et fonctionnelle n'est pas complète.

Un foyer et les vestiges d'une aire de chauffe ont été découverts à l'intérieur d'une construction de grandes dimensions, mesurant plus de 10 m sur 6 m (n°1). La fonction de ce bâtiment semble profane, comme le suggèrent des tessons de vases en pierre ollaire et des ossements animaux trouvés à l'intérieur. Une tombe de nouveau-né aménagée au moyen d'un coffrage de dalles est apparue le long du mur principal à l'intérieur du bâtiment (n°2).

Cinq autres sépultures ont été découvertes. Leur orientation diffère de celle des bâtiments, ce qui suggère que leur implantation s'est faite indépendamment de ceux-ci. Les vestiges d'une construction peuvent être attribués à l'édifice dédié à Saint Léger, pour autant que le vocable du lieu de culte n'ait pas changé au cours du temps. Ils permettent de restituer un sanctuaire de 9 m de long, comprenant une nef presque carrée, un chœur outrepassé et un chevet polygonal (n°4). Ce monument réutilise partiellement les structures d'un bâtiment antérieur, probablement également à fonction religieuse, dont il subsiste les restes d'un sol en dalles de tuf (n°3).

Une datation précise sur la seule base de la typologie des constructions et des sépultures demeure difficile. Le matériel découvert, plutôt rare, n'est d'aucune aide. Jusqu'ici, rien n'indique une occupation du site à l'époque romaine: les analyses effectuées placent ces structures « anciennes » entre le Haut Moyen Âge (datation au radiocarbone entre 690 et 900 apr. J.-C.) et l'époque romane. L'élaboration est en cours et le résultat d'autres analyses viendra, nous l'espérons, étayer la chronologie du site.

Valentine Chaudet

Investigations et documentation: V. Chaudet, C. Grand, S. Ebbutt, Ch. Hille (architecte, stagiaire), AC; B. Dubosson, N. Beuret, F. Chiaradia, A. Crausaz, T. Leignel, IASA, UNIL.

Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD13/R6782R, 29 janvier 2013.

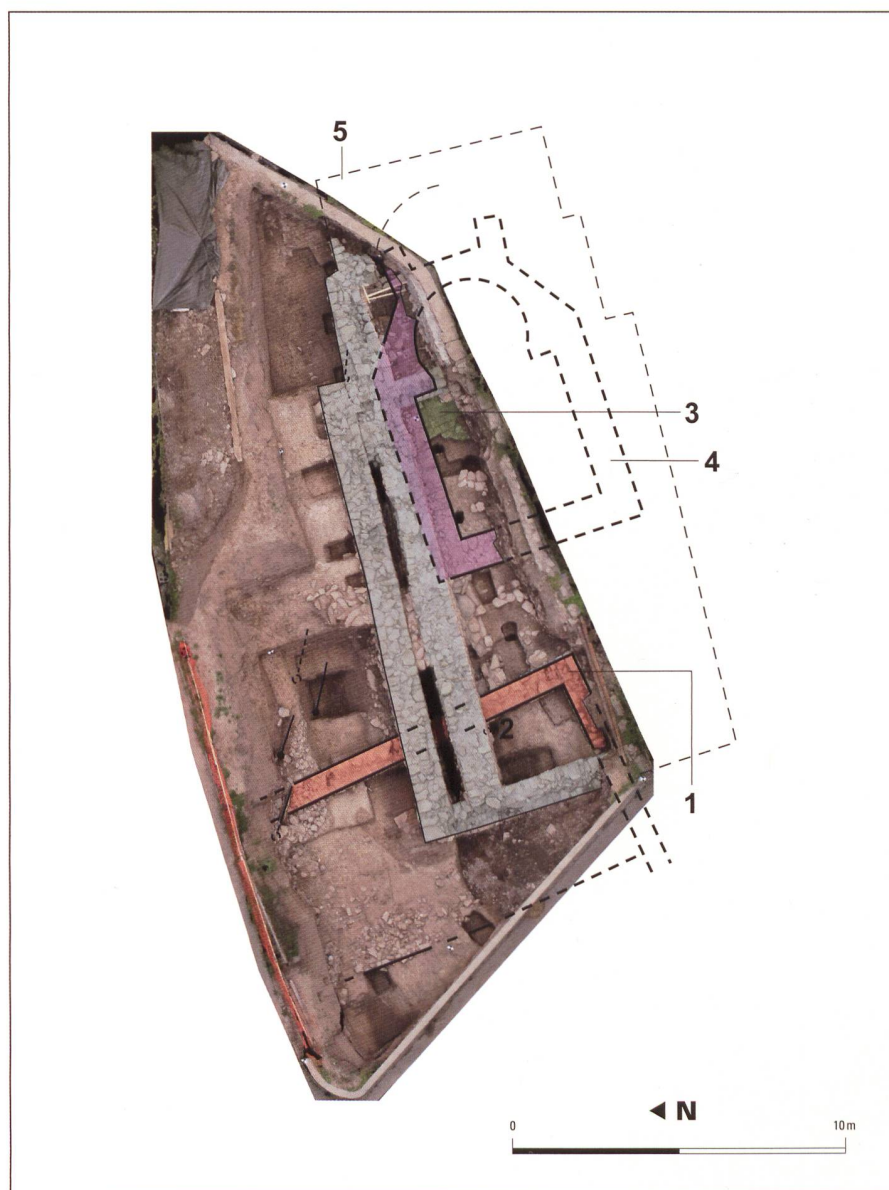


Fig. 16. SAINT-LÉGIER - Sur la Chapelle. Orthophoto avec l'indication des principaux vestiges. 1. Trame rouge. Bâtiment présumé profane. 2. Tombe de nouveau-né. 3. Trame verte. Sol en tuf. Premier édifice religieux (?). 4. Trame rose. Sanctuaire au chœur outrepassé. 5. Trame grise. Eglise médiévale (plusieurs étapes successives) [photo Vision-Air, orthophoto Archéotech SA, DAO Archéologie cantonale, Lausanne].

SAINT-PREX

District de Morges
CN 1242 – 524 720 / 148 350

HMA – Ch. des Colombettes 2 – Nécropole

Les sondages réalisés dans l'emprise des travaux pour la construction de deux bâtiments ainsi que de parkings souterrains ont révélé une occupation du Haut Moyen Âge. Les vestiges restent très limités puisqu'ils ne sont présents que dans un seul sondage, à l'extrémité nord-ouest de la parcelle. Il s'agit d'un trou de poteau avec un élément de calage en grès et d'une fosse. Celle-ci n'a pu être fouillée que partiellement en raison de la présence d'un panneau publicitaire sur la parcelle. Si le nombre des structures est peu important, à l'instar du mobilier, il n'en reste pas moins significatif pour cette zone de Saint-Prex où une importante nécropole du Haut Moyen Âge a été fouillée au sud de l'église en 1912 par A. Naef. La fosse a livré un fragment de bord de bol en céramique type Lamboglia 2/37. Par ailleurs, un fragment de bord et col de bol tronconique à marli a été découvert dans la couche charbonneuse qui scelle les structures en creux. Attribuables, de manière large, à la période de transition entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge, ces structures pourraient correspondre à une zone d'occupation qui fonctionnerait avec la nécropole. La datation au ¹⁴C des charbons prélevés dans la fosse et le trou de poteau est en cours. Les structures découvertes se trouvent en limite de parcelle et si d'autres leur sont associées, elles se trouvent sous la route cantonale au nord ou plus à l'ouest. Une petite fouille de la partie nord-ouest de la parcelle devra justement être menée lors de la construction du deuxième bâtiment, ce qui permettra de vérifier cette hypothèse.

Marion Liboutet

.....
Investigations et documentation : M. Liboutet, AC.

URSINS

District du Jura-Nord vaudois
CN 1203 – 541 055 / 176 460

R – Rue de l'Eglise – Fosses, fossés, trous de poteaux

L'opération a été menée préalablement au projet de construction d'une villa. Elle a mis au jour deux fossés parallèles d'orientation nord-sud, distant de 5,50 m et entre lesquels sont implantés des fosses et des trous de poteaux. Le site n'a livré que quatre tessons de céramique antique, qui ne permettent pas de proposer une datation plus précise de ces vestiges.

Cette fouille confirme l'extension des vestiges romains implantés sur la butte d'Ursins jusqu'en rupture de pente dans cette partie du secteur nord-ouest. Malheureusement, la surface est trop limitée pour permettre de caractériser la nature de cette occupation.

Bastien Julita

.....
Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.

Rapport : Bastien Julita, *Ursins. Rue de l'Eglise. Int 10785 / Aff. 328, Rapport final d'opération d'archéologie préventive 25 au 30 octobre 2012*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2012.

YVERDON-LES-BAINS

District du Jura-Nord vaudois
CN 1203 – 540 525 / 181 275

Br – La Villette – Occupation de l'âge du Bronze

Le projet d'extension du bâtiment de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Cette opération complète les observations faites en 1972 et 1973. Des traces d'anthropisation du Bronze ancien (1800 av. J.-C. au plus tôt) avaient été mises en évidence par la palynologie et l'archéologie. Un marais daté par le mobilier archéologique de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. avait

également été observé ainsi qu'une plage du 2^e s. apr. J.-C. (cf. *RHV*, 1979, p. 242).

Du point de vue archéologique, l'opération de 2012 a montré la présence d'un colluvionnement de pente ancien qui se pose sur les horizons lacustres et palustres; il contient du mobilier archéologique daté du Bronze final, provenant d'un site inconnu.

Les analyses palynologiques faites dans les niveaux organiques, des niveaux tourbeux, révèlent dans leur niveau inférieur un paysage qui semble correspondre au Préboréal (11 500-9000 BP) et dans l'échantillon supérieur un paysage pouvant correspondre à une phase de transition entre l'Atlantique récent (6500-4700 BP) et le Subboréal (4700-2500 BP).

L'ensemble des résultats donnés par l'archéologie, la sédimentologie et la palynologie offrent ainsi l'occasion de restituer une image du paysage - en datant la formation des niveaux géologiques et en montrant son évolution ainsi qu'en précisant les données concernant les anciennes fluctuations des niveaux du lac - et de l'extension de l'occupation humaine dans la région d'Yverdon.

Carole Blomjous

.....
Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion.

Rapport : François Menna, Carole Blomjous, Catherine Latour-Argant, *Yverdon-les-Bains-La Villette, extension de la HEIG-VD, int. 10588, Rapport d'opération archéologique préventive*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2012.

YVERDON-LES-BAINS

District du Jura-Nord vaudois
CN 1203 – 539 130 / 180 850

LT - R – Parc Piguet – Ponts – Aménagements de berges – Pirogue – Vicus.

Lors de la découverte en 2011 de vestiges en bois appartenant à deux ponts, trois palissades servant d'aménagement de berges (fig. 17) et une pirogue de l'âge du Fer (cf. *RHV*, 120, 2012, p. 495-496), 87 bois flottés (pieux, piquets, piles de pont,

élément du tablier, poutres) et 336 bois en place avaient été prélevés en vue d'analyses ultérieures (datations, essences, etc.).

Au cours de l'année 2012, ces bois, immergés dans deux piscines, ont fait l'objet d'un tri sélectif en vue de leur datation et de leur conservation, en concertation avec l'ensemble des partenaires. Depuis septembre 2012, les bois sélectionnés sont immergés au dépôt cantonal de Lucens (DABC). Les premières analyses dendrochronologiques donnent une

datation de 652 av. J.-C. [phase d'abat-tage du bois] pour le pont 2 et 191/190 av. J.-C. pour les palissades.

François Menna

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

Rapports: François Menna, *Yverdon-les-Bains. Parc Piguet. Rapport sur le traitement des bois YPP10/11*, septembre 2012, Archeodunum SA, Gollion.

Rapport de prélèvement concernant les bois LRD12/R6723, novembre 2012.

Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6780, décembre 2012.



Fig. 17. **YVERDON-LES-BAINS** – Parc Piguet. Plan de situation des trois aménagements de berge (191/190 av. J.-C.) et des deux ponts de l'âge du Fer (DAO Archeodunum SA, C. Cantin).

YVERDON-LES-BAINS

District du Jura-Nord vaudois
CN 1203 – 539 398 / 180 879

R – Plaine 74-76 – Zone de rejet de céramique – Palissades

La fouille fait suite aux sondages positifs effectués en juin 2011 dans les parcelles touchées par la construction d'un nouvel immeuble locatif (cf. *RHV*, 120, 2012, p. 494).

Les vestiges principaux apparaissent sous un remblai romain tardif, daté par des monnaies de la seconde moitié du 4^e s. apr. J.-C., qui vient sceller plusieurs couches de marais.

C'est sur l'une de ces couches que se trouve une zone de rejet qui comprend principalement de la céramique. Elle a été observée sur toute l'emprise de la fouille, soit 10 m sur une longueur d'environ 4 m. Sa limite septentrionale marque certainement le bord du marais. Son extension dans les autres directions reste inconnue. La concentration de céramique était telle que seule une bande de 1 m de large a pu être prélevée de manière exhaustive (fig. 18). L'étude préliminaire du matériel

révèle que le dépôt s'est effectué durant une période relativement courte de la seconde moitié du 2^e siècle. Il s'agit principalement de céramique domestique dont l'homogénéité des formes, entre autres, rend plausible l'hypothèse d'un ensemble lié à une production locale.

Dans la partie profonde de la fouille, en dessous des niveaux de marais, sont apparues deux palissades parallèles, distantes de 3,75 m, orientées est-ouest. La palissade septentrionale, datée de 19-20 apr. J.-C., a été observée sur 3,80 m avant de s'interrompre au milieu de la zone explorée. Elle était composée de 18 pieux espacés de 20 cm, tous issus de jeunes chênes (*Quercus sp.*).

La palissade méridionale, datée de 22-23 apr. J.-C. était visible sur 2,80 m, et se poursuit de part et d'autre hors des limites de la fouille. Elle était composée de 16 pieux qui semblent provenir d'un seul et même chêne (*Quercus sp.*) âgé de 200 ans.

Ces palissades s'implantent dans un niveau de galets daté de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. par un ensemble de monnaies d'époque augustéenne précoce (*dupondius* de Nîmes, *as* à l'autel de Lyon).

La découverte de ces palissades atteste pour la première fois une occupation du site dans le premier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. Cette intervention permettra également d'établir un corpus de référence de céramique domestique de la seconde moitié du 2^e s. apr. J.-C. pour Yverdon et la région.

Alain Steudler

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion; C. Hervé (étude céramique), C. Blomjous (étude géomorphologique), Y. Mühlemann, MMC (monnaies).

Rapports: Alain Steudler, Yverdon-les-Bains. Plaine 74-76. Parcelle 2260. YVP12/ Aff. 532. Intervention 10731. Rapport de fouille et de surveillance de tranchée, Archeodunum SA, Gollion, août 2012.

Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6694, septembre 2012.

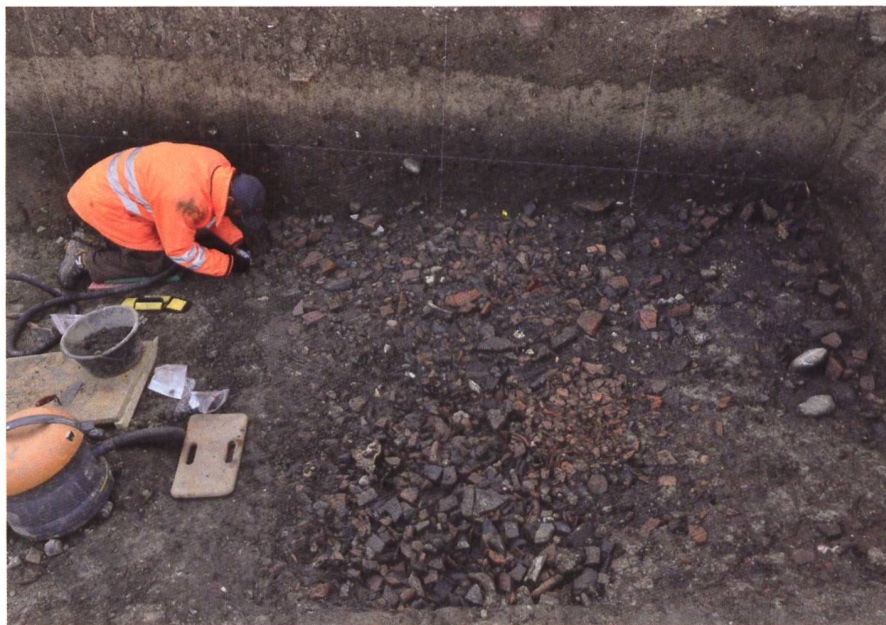


Fig. 18. YVERDON-LES-BAINS – Plaine 74-76. Zone de rejet en cours de fouilles (photo Archeodunum SA, D. Maroelli).